

CQP*

Dépannage-Remorquage VL

*CQP = certificat de qualification professionnelle (vise une Qualification reconnue par la branche des services de l'automobile et de la mobilité)

1 000

jeunes en formation
en alternance

90

collaborateurs

5

centres de formation
en Ile-De-France

94%

de réussite
aux examens

94%

d'insertion professionnelle
à 6 mois

L'admission et les prérequis

(critères et modalités)

- **Public** : tout public en contrat de professionnalisation,
- **Niveau** : titulaire d'un CAP ou d'un BAC PRO de préférence dans les métiers des services de l'automobile,
- **Statut** : salarié dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (CDD, CDI), stagiaire de la formation professionnelle,
- **Admission** : présélection sur dossier, tests de positionnement et entretien de motivation,
- **Accompagnement à la recherche d'entreprise**,
- **Admission définitive dès signature du contrat de professionnalisation.**

Les qualités et aptitudes professionnelles requises

- Etre **réactif** (intervient souvent dans l'urgence),
- Nécessite une bonne capacité d'adaptation,
- Avoir un **bon contact humain** / relation-clientèle et une **bonne maîtrise de soi** (confronté à des personnes en difficulté même en état de choc suite à un accident),
- Etre **disponible en période d'astreinte** (intervient 24H/24 et 7jours/7),
- Etre **méthodique et sérieux / organisé** pour intervenir en toute **sécurité**,
- Etre autonome.

La formation

(durée, rythme)

- En 1 an - **342 heures (dont 6 h d'évaluations)**,
- Formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation,
- Formation **visant une qualification professionnelle reconnue** par la branche des services de l'automobile et de la mobilité.

Les méthodes mobilisées

- Cours en présentiel,
- Pratique professionnelle en atelier,
- Travaux pratiques en laboratoires,
- Utilisation de plateformes digitales.

Les modalités d'évaluation

- Certification professionnelle de l'ANFA – CPNE des services de l'automobile
- Evaluation par blocs de compétences + jury paritaire
- RNCP 38263
- Echéance de l'enregistrement : 15/11/2028

Les activités professionnelles d'un Dépanneur-Remorqueur

Le dépanneur-remorqueur réalise toutes les activités de dépannage, de remorquage et d'évacuation des véhicules d'un PTA inférieur ou égal à 3,5T.

Activités de dépannage

- Diagnostic et aide au démarrage afin que le véhicule puisse évacuer la chaussée le plus rapidement possible,
- Mise en sécurité de soi-même et des automobilistes,

Activités de remorquage

- Rapatriement de véhicules sur route et en sous-sol par treuillage, relevage ou grutage,

Autres activités techniques associées

- Évaluation des pannes avec l'utilisation d'équipement de contrôle avant décision de remorquage ou de dépannage,
- Dépannage de véhicules, comportant les interventions sur place, visant la remise en circulation,
- Remorquage de véhicule, comportant toutes opérations de relevage / levage / évacuation, éventuellement sur plateau, impliquant la maîtrise des équipements nécessaires, ainsi que la connaissance des règles de sécurité à mettre en œuvre,

Activités administratives

- Gestion du dossier d'assistance et remise des documents de traçabilité de l'appel (fiche technique de l'intervention),

Activités de service en relation avec l'organisation des interventions

- Utilisation de la documentation technique,
- Organisation de l'intervention,
- Entretien des équipements,

Activités de service en relation avec la gestion des interventions

- Réception d'appels téléphoniques / accueil de la clientèle,
- Assistance client (en relation avec les réseaux d'assistance),
- Etablissement de tous documents utiles,
- Utilisation des nouveaux outils de géolocalisation,
- Facturation et encaissement.

Les perspectives professionnelles

A l'issue de la formation, le titulaire du CQP Dépanneur-Remorqueur exerce son métier dans une Station-Service ou dans une entreprise du Commerce et de la Réparation Automobile. Il peut envisager de monter son propre garage après quelques années d'expérience professionnelle.

Ce CQP permet d'accéder au métier relevant du secteur du dépannage-remorquage :

- Dépanneur-remorqueur VL

Taux d'insertion globale dans l'emploi à 6 mois : 62% en 2021

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 100% en 2021

Les poursuites d'études possibles

Le CQP vise en priorité une insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du titre.

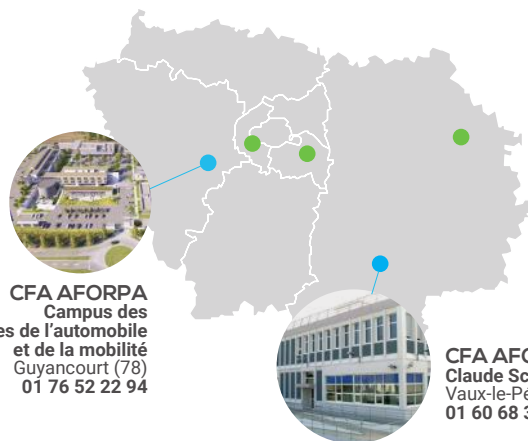
Les + de la formation

- Une expérience professionnelle,
- Des qualifications professionnelles associées : habilitation B2XL dépanneur-remorqueur, SST,
- Des formateurs issus du milieu professionnel,
- Des plateformes techniques entièrement dédiées (**véhicules, matériels et outillage neufs**),
- Un développement des outils et techniques numériques.

Le programme de la formation

Les compétences clés visées par le CQP :

- Organiser et gérer l'intervention de dépannage-remorquage ainsi que la relation client,
- Réaliser les opérations de dépannage et de remorquage d'un véhicule léger, en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.



● Centre proposant cette formation

● Autres centres AFORPA



Les centres sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



aforpa
@coécérateur de réussite

Spécialiste de la formation en alternance aux métiers de l'automobile

Siège social

150-156, rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice
Tél. : 01 41 79 16 90 - www.adorpa.fr

